



Université Clermont Auvergne
**Élections à la
Commission Consultative Paritaire
des Agents Non Titulaires
(CCP-ANT)**
Novembre 2021



Personnels enseignants ou BIATSS non titulaires

Les Commissions Consultatives Paritaires des Agents Non Titulaires sont des instances où siègent un nombre égal d'agents non titulaires élu(e)s et de représentant(e)s de l'administration.

Ces CCP-ANT sont consultées sur les questions individuelles de la carrière des agents non titulaires, en particulier en cas de licenciements, de sanctions disciplinaires ou de demandes de révisions des entretiens professionnels. Tout ce qui relève des questions collectives, obligations de services, congés, primes, relèvent du Comité Technique.

FO et la FSU ont réaffirmé à plusieurs reprises que les agents non titulaires jouent un rôle central dans l'accomplissement de l'ensemble des missions de l'Université.

Agents Non Titulaires, vous avez pu juger du **travail réalisé par les représentant(e)s FO et FSU** en Comité Technique (CT) ou en Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) **pour vous défendre.**

Dans un contexte de profonds reculs des droits des personnels, de dégradation de leurs conditions de travail, il est important de se doter de **représentant(e)s indépendant(e)s de la hiérarchie**, qui pourront faire valoir **l'égalité de traitement** et porter les attentes des personnels.

Notre premier souci est d'empêcher toute forme de clientélisme et d'arbitraire dans la gestion des carrières.

**le 3 novembre prochain,
votez FO- FSU !**